

PROVINCE DE QUÉBEC

Aux contribuables de la Municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ


par la soussignée, Caroline Nadeau, directrice générale de la Municipalité;

QUE :

La Municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse a adopté les dates suivantes pour la tenue des séances du conseil en 2021 qui se tiendront dans la salle communautaire sise au 129, route 132 Est à Saint-Michel-de-Bellechasse à 20h ou par visioconférence si requis dans le contexte actuel.

- Jeudi le 14 janvier 2021
- Jeudi le 4 février 2021
- Jeudi le 11 mars 2021
- Jeudi le 8 avril 2021
- Jeudi le 6 mai 2021
- Mardi le 1er juin 2021
- Jeudi le 8 juillet 2021
- Jeudi le 19 août 2021
- Jeudi le 9 septembre 2021
- Mercredi le 6 octobre 2021
- Jeudi le 25 novembre 2021
- Jeudi le 9 décembre 2021

DONNÉ à Saint-Michel-de-Bellechasse le 10^e jour du mois de novembre deux mille vingt.



Directrice générale, avocate

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Caroline Nadeau, directrice générale, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8h30 et 16h30, le 10^e jour du mois de novembre 2020, au Centre communautaire, 129, Route 132 Est ainsi que sur le site internet de la Municipalité.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT, CE 10^E JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2020.